

Extract of Fédération Nationale de la Libre Pensée

<http://old.fnlp.fr/spip.php?article861>

1er mai 2013 à 11h30 :Avec la Libre Pensée : Tous au Mur des Fédérés

- Communiqués, prises de positions, actions -

Publication date: mercredi 10 avril 2013

Copyright © Fédération Nationale de la Libre Pensée - Tous droits réservés

La Fédération nationale de la Libre Pensée s'est constituée en association nationale en 1866, quelques années avant la Commune de Paris de 1871. Les premiers cercles de libres penseurs apparaissent en France et dans l'Europe, bientôt en révolutions, en 1847. C'est ce qui fait que la Libre Pensée est la mère de toutes les associations laïques en France et sur tout le continent européen.

Être la mère de toutes les batailles pour la liberté de conscience n'empêche pas d'être plus dynamique et révolutionnaire que bien des « *jeunes filles de bonne famille* » prétendument « *laïques* », toujours prêtes à vendre leur honneur pour une inscription au Carnet de bal des grands de ce monde, un monde si petit et si méprisable.

1er mai 2013 à 11h30 : La Libre Pensée célébrera la deuxième Séparation des Églises et de l'État !

le 2 avril 1871, la Commune de Paris décida de la deuxième Séparation des Églises et de l'État et aussi de la laïcité de l'École publique. Dans un vaste mouvement de laïcisation, elle fit décrocher les crucifix des locaux scolaires, laïcisa le personnel de l'enseignement, les programmes scolaires et, dans le même temps, elle supprima le Budget des Cultes.

La Laïcité, c'est l'émancipation de l'Humanité. **La Commune de Paris** entreprit de mettre en oeuvre tout un dispositif de droits sociaux comme jamais aucun peuple dans l'Histoire n'avait osé le faire.

L'Égalité sociale n'était plus un rêve, elle devenait la réalité. **La Liberté** était à chaque acte, la **Fraternité** visible à tout moment. **La Démocratie** était présente dans toute la réunion. Et ce, parce que la **Laïcité**, la pleine et absolue liberté de conscience, était dans le sang de la Commune et des Communards.

Les prolétaires sont montés à l'assaut du ciel et n'ont jamais voulu en redescendre

La Commune de Paris est un acte historique. L'Histoire n'a jamais besoin d'être réhabilitée. **Elle vit dans la conscience de l'Humanité.**

La mémoire de la Commune de Paris de 1871 a soulevé les peuples sur tous les continents et à toutes les époques. De **Petrograd** à **Shanghai**, de **Berlin** à **Varsovie**, de **Paris** à **Barcelone**, partout où l'injustice a soulevé la révolte, c'est en hommage de la Commune de Paris que les peuples sont entrés en révolution.

Par le grand combat de la démocratie ouvrière et républicaine, en 1880, au nom des idéaux de la Révolution française, fut votée la grande loi d'amnistie des Communards en 1880. **L'amnistie valait réhabilitation aux yeux du monde.** Les proscrits sont rentrés, et **Louise Michel** en fut une des figures les plus glorieuses.

Dès lors, les Communards reprirent leur place dans la mêlée sociale pour participer à l'émancipation du prolétariat. Ils furent de tous les combats démocratiques, sociaux, républicains et laïques. On le retrouva aux avant-postes de la bataille historique pour le vote de la loi de Séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905.

C'était le temps où chaque militant ouvrier digne de ce nom était adhérent de la Libre Pensée, du syndicat ouvrier alors incarné par la vieille CGT et membre du Parti ouvrier. Dans le même mouvement historique, ils réunifiaient le mouvement socialiste dans le Parti Socialiste-SFIO en 1905, adoptaient la loi de Séparation des Églises et de l'État le 9 décembre 1905 proclamaient la Charte d'Amiens en 1906 qui édifiait un « **mur de séparation** » pour protéger le syndicalisme des influences politiciennes pour lui permettre de défendre les droits ouvriers en toute indépendance.

C'est cette tradition que nous honorerons le 1er mai 2013 au Père Lachaise.

La Commune de Paris est vivante

Poursuivre le combat de la Commune et des Communards, c'est lutter sans trêve ni repos, avec force et vigueur, pour le rétablissement de la démocratie contre la décentralisation assassine de la République et de l'égalité des droits.

C'est combattre pour le rétablissement de la laïcité et de la loi de 1905 qui passe par l'abrogation du Concordat d'Alsace-Moselle, de la loi Debré et de toutes les lois antilaïques. Il n'y a qu'un seul combat qui vaille : « **Fonds publics à l'École publique, fonds privés à l'école privée** ».

C'est combattre pour obtenir une réelle Égalité des droits entre tous les citoyens de ce pays, quels que soient leur sexe, leur origine, leur ethnie, dans toutes les matières civiles et citoyennes.

C'est combattre pour défendre la démocratie des communes contre la supranationalité mise en oeuvre par la Commission européenne.

Avec la Libre Pensée, pour la Commune :

Le 1er mai à 11H30, au Père Lachaise

_ Rendez-vous : Entrée du cimetière, rue du Père Lachaise à côté de la place Gambetta

Puis, montée au Mur des Fédérés

_ Discours de Marc Blondel, Président de la Libre Pensée